

Hauptstrasse 2
Case postale
2560 Nidau
Téléphone 031 635 25 90
Télécopie 031 635 25 99

oacot@jgk.be.ch
www.be.ch/oacot

Aux collectivités de droit communal et à leurs organes chargés de la vérification des comptes

Responsable du dossier: Janine Scholl
N° de l'affaire: 270 15 64
Courriel: janine.scholl@jgk.be.ch

Nidau, le 9 novembre 2015

Cours sur les bases du modèle de compte harmonisé (MCH1) et cours destinés aux vérificateurs des comptes organisés en 2016

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année à pareille époque, nous vous faisons parvenir **le programme des prochains cours destinés aux vérificateurs des comptes et des cours sur le modèle de compte harmonisé (MCH1)**, lesquels se dérouleront le **11 février 2016** en allemand et le **24 février 2016** en français. La conception des cours est identique à celle des années passées. Nous invitons les destinataires ISCB des collectivités à transmettre la présente lettre, accompagnée de ses annexes, à la présidence de l'organe chargé de la vérification des comptes.

Les cours suivants sont offerts:

- **un cours relatif aux bases du modèle de compte harmonisé (MCH1)**, ouvert à toutes les personnes qui souhaitent se familiariser avec le modèle existant de compte harmonisé, en particulier aux membres d'une autorité et aux employés administratifs;
- **un cours pour nouveaux vérificateurs**, ce cours est obligatoire pour les membres des organes de vérification des comptes (art. 42 ODGFCo) et doit être suivi avant la première vérification des comptes;

Pour des raisons de lisibilité, veuillez s.v.p. remplir votre formulaire d'inscription sous forme électronique à l'adresse suivante: www.be.ch/communes > *Finances communales* > *Cours* et l'envoyer,

- pour **les cours en allemand au plus tard jusqu'au 29 janvier 2016** par courriel: gem.agr@jgk.be.ch, par courrier postal: Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Nydeggasse 11/13, 3011 Berne ou par télécopie: 031 633 77 41.
- pour **les cours en français au plus tard jusqu'au 5 février 2016** par courriel: oacot@jgk.be.ch, par courrier postal: Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau ou par télécopie: 031 635 25 99.



Les documents « guide des finances communales », « annexe pour l'administration des finances » et « guide de vérification des comptes » peuvent être téléchargés sur notre site Internet (sous www.be.ch/communes > Finances communales > Bases).

Veillez vous référer aux annexes ci-jointes pour toutes les autres informations relatives aux cours susmentionnés (aperçu et dates des cours). Nous prendrons également volontiers connaissance des questions financières et juridiques qui se posent dans le cadre de votre activité (à envoyer à l'adresse ocot@jgk.be.ch).

Pour toute question relative à l'organisation des cours en français, nous vous prions de vous adresser à Madame Janine Scholl (téléphone: 032 635 25 90 le matin, ocot@jgk.be.ch), et pour les cours en allemand à Madame Amal Abosamra (téléphone: 031 633 77 82, gem.agr@jgk.be.ch).

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office des affaires communales et
de l'organisation du territoire
Service des affaires communales

Iris Markwalder,
responsable des finances communales

Annexes:

- aperçu des cours
- dates des cours

Copie avec annexes :

- aux préfectures
- à l'orateur
- interne: WAD, WIR, PUA